# VIOL, CE CRIME PARTICULIER UNE VICTIME RACONTE

#### - Société -

#### TEMOIGNAGE

## VIOL, CE CRIME PARTICULIER

#### UNE VICTIME RACONTE

#### Emilie K.

Préface d'Anne-Sophie Martin Chroniqueuse judiciaire

Commentaires et postface Dr Bernard Marc, médecin légiste

ECHO Editions www.echo-editions.fr

Toute représentation intégrale ou partielle, sur quelque support que ce soit, de cet ouvrage, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayant cause, est interdite (Art. L 122-4 et L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle).

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droits. Or cette pratique s'est généralisée notamment dans les établissements d'enseignement, provoquant une baisse des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Direction Artistique : Émilie COURTS Photo de couverture : Shutterstock.

© ECHO Editions

ISBN: 978-2-490775-00-2

## Sommaire

Préface	6
Prologue	17
I Le jour où ma vie a basculé	21
Ma vie à Montpellier	22
Samedi 4 aout 2007	
L'interminable calvaire	
L'environnement immédiat	54
Déménagements	61
II Attente et angoisse	
Introspection	
L'arrestation	
Retour à Montpellier	
Enfin une date	
III Le procès	
Préparation	104
Mardi 22 juin : premier jour de procès	
Mercredi 23 juin : deuxième jour	
Jeudi 24 juin : troisième jour	
Vendredi 25 juin quatrième jour	
IV Et après?	
Ruminations diurnes et cauchemars	224
L'entourage, les amis, la famille	
Deux visages en moi	
Résilience	
Et maintenant	
Postface	239

### **Préface**

Emilie K. est une femme remarquable.

Emilie K. livre son histoire fracassée avec une lucidité totale, n'éludant aucun détail gênant, s'interrogeant sur ses propres failles et fragilités, sans jamais céder au sordide ni au pathos.

Emilie K. porte l'auto-analyse à son extrême, elle réussit probablement l'exercice de plus difficile de sa vie : l'autopsie de son viol.

Elle a osé, osé briser ce silence, réflexe d'autoprotection dans un premier temps, qui est devenu sa prison.

On espère que cela lui servira pour revivre, c'est-à-dire mieux et plus que survivre ce qu'elle semble faire depuis 2007 comme la rescapée d'une catastrophe.

Ce qu'elle ne sait pas - auparavant il est vrai, ce n'est pas un sujet qui la concernait personnellement -, c'est qu'elle n'est pas la « victime-type », si l'on ose dire, car une grande majorité des femmes violées le sont par un homme qu'elles connaissent, qui appartient à leur entourage privé ou professionnel.

Ce qu'elle ne sait peut-être pas non plus c'est qu'elle appartient à une autre minorité, celle des victimes de viol qui portent plainte : une femme violée sur huit ou dix, estime-t-on, ose se rendre au commissariat ou à la gendarmerie.

On l'imagine jeune, belle, intelligente, avec un formidable appétit de vie. Mais en vérité, à 23 ans, elle va cesser, d'une certaine façon, de vivre. Son destin est brisé par l'autre. À partir de là toute vie normale lui devient comme interdite. C'est l'histoire d'un cataclysme : une part d'elle-même lui est brutalement volée par un salaud ordinaire. Au nom de quoi ? Elle ne le saura sans doute jamais. C'est ce vide sidéral qui engendre peut-être une souffrance éternelle.

Victime d'un viol, un beau jour d'août sous le soleil, un samedi, jour de repos propice à la flânerie, à l'insouciance, à la rigolade avec les amis, à la ballade amoureuse. Elle marche gaiement dans les rues de Montpellier, l'une des villes françaises les plus réputées pour sa douceur de vivre, sa qualité de vie, son animation culturelle intense.

Elle ignore que ce type sur sa moto, là au coin de sa rue, vient de décider d'en faire sa proie. À cause de sa misère sexuelle à lui, de ses frustrations, de l'emprise de ses pulsions, qu'importe ses raisons. Forcément mauvaises. A-t-il décidé de se mettre en chasse en partant de chez lui ? L'a-t-il trouvée à son goût en la regardant marcher dans la rue, légère et sans souci ? Les victimes de viols ruminent souvent la question du « pourquoi moi ? », mais cette question ne leur appartient pas : c'est le violeur qui fait le choix, c'est lui qui manigance déjà son stratagème pour la coincer et qui pense « pourquoi pas elle ? ». Et lui seul pourrait donner la réponse...

Le récit de l'agression d'Emilie K. est une claque pour le lecteur : le type utilise des artifices pour établir le contact, éteindre sa méfiance, pour mieux la piéger à son domicile. Un type surpuissant, un dominant qui contraint une femme à un rapport sexuel, mais un lâche qui garde sa cagoule de moto durant toute leur monstrueuse rencontre, bien sûr pour qu'elle ne puisse pas l'identifier et le dénoncer. Par pur mépris peut-être aussi.

Le viol est une arme de destruction massive.

On en est, si l'on ne l'était déjà, définitivement convaincu, à lire l'interminable parcours du combattant que subit, pendant l'agression bien sûr, mais aussi par la suite, la victime d'un viol.

Un parcours qui montre bien que le viol est le seul crime face auquel l'institution judiciaire est dubitative à priori face au récit de la victime. Comme si malgré les progrès de la médecine légale, le Dr Bernard Marc en fait l'éclatante démonstration dans ses explications, le fond de l'affaire en resterait inéluctablement au « parole contre parole ». C'est sans doute l'une des raisons de la correctionnalisation massive des faits de viols, requalifiés en agressions sexuelles : du crime, on passe au délit bien moins grave, avec à la clé une condamnation moindre. La police et la justice appliquent un doute systématique : dit-elle vrai ? N'a-t-elle pas exagéré ? Au fond, n'y est-elle pas pour quelque chose ? Le moins peut le

mieux : on correctionnalise et le dossier est vite jugé, puis chacun retourne à son destin.

Cette prudence, pour ne pas dire cette méfiance de la police et de la justice, est un traumatisme supplémentaire pour la femme violée.

Le parcours d'obstacles décrit par Emilie K. donne le vertige.

L'expertise médico-judiciaire, cet examen sensé rapporter les preuves de l'agression sexuelle se déroule froidement, techniquement, sans tact, sans aucune empathie. C'est violent, à nouveau, elle se sent comme « un bout de viande à disséquer ».

L'audition à la police se déroule, courtoise et respectueuse, mais la cascade de fonctionnaires auxquels Emilie K. devra s'adresser apparaît pour le moins très déstabilisant. Presque humiliant. Devoir encore et encore raconter un viol.

L'enquête qui n'est apparemment pas une priorité, tant elle est complexe, est menée par une police soumise à la loi du chiffre, c'est-à-dire à l'élucidation des affaires. Bref l'attente est longue même si l'auteur finit par être arrêté.

On voit combien il reste des efforts à faire pour former les personnels de la médecine légale et de la police, à l'accueil des femmes victimes de ce crime particulier...

Cette histoire permet de comprendre à quel point police et justice n'ont pas su —même si de grands progrès ont été faits

en une trentaine d'années - inventer un traitement spécifique vraiment adapté aux affaires de viols. Un crime si fréquent, qu'il représente pourtant six procès d'assises sur dix devant notre cour d'assises... Seuls certains individus à certains moments, semblent avoir trouvé les mots justes.

Le moment où le « violeur de Montpellier » est interpellé, confondu par son ADN recueilli sur plusieurs victimes, et où l'annonce en est faite à Émilie K. me semble être un ratage facilement évitable de la part de la police. Et ce passage m'a rappelé par ailleurs une affaire « célèbre », celle de Guy Georges.

Le capitaine S. vient à Strasbourg voir Émilie K. et lui annonce tout à trac en substance qu'elle s'était complètement trompée dans sa description de « L », son violeur : elle le voyait métis ou Antillais. Mais rappelons qu'il portait une cagoule de motard toute la durée de l'agression, ce qui rend l'identification à peu près impossible. Le capitaine S. lui révèle que c'est un homme de type européen, tout à fait blanc. Et soumets à Emilie K. un album photographique ou « L. » figure parmi un groupe d'hommes. La jeune femme est incapable d'identifier « L. », et le policier lui lance comme dans un jeu télévisé, sans doute pour détendre l'atmosphère, qu'elle ne décroche pas la cagnotte : le n° 7 était le bon !

C'est vraiment terrible : le fonctionnaire n'a pas conscience du traumatisme de cette jeune femme qui n'a pas pu mettre de